



Conditions de participation YOUCOOK

Conditions de participation

L'organisateur du jeu-concours est YOUCOOK - 7 place de la gare, 57200, Sarreguemines. La participation au jeu-concours de YOUCOOK est gratuite et régie exclusivement par les présentes conditions générales. aux présentes conditions de participation.

Déroulement du jeu-concours

Le jeu-concours débute le 06.04.2025. et se termine le 12.04.2025.

Pendant cette période, les utilisateurs auront la possibilité de participer au jeu en ligne de participer.

Participation

Pour participer au concours, il est nécessaire de marquer au moins un ami dans les commentaires sur la chaîne Instagram ou Facebook de YOUCOOK et de suivre son compte. La participation n'est possible que pendant la période de participation. Les participations reçues après la date limite ne seront pas prises en compte pour le tirage au sort. La participation au jeu-concours est gratuite.

Participation autorisée

Le concours est ouvert aux personnes physiques résidant en France et âgées d'au moins 18 ans. La participation n'est pas limitée aux clients de l'organisateur et ne dépend pas de l'achat d'un bien ou d'un service. Si un participant est limité dans sa capacité juridique, l'accord de son représentant légal est nécessaire.

Ne sont pas autorisés à participer au jeu-concours toutes les personnes ayant participé à la conception et à la réalisation du jeu-concours, les collaborateurs de l'exploitant ainsi que les membres de leur famille. En outre, l'exploitant se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exclure des personnes de la participation s'il existe des raisons justifiées, par exemple:

- (a) en cas de manipulation liée à l'accès ou à la mise en œuvre du concours du jeu-concours,
- (b) en cas de violation des présentes conditions de participation,
- (c) en cas d'actes déloyaux ou
- (d) en cas d'informations fausses ou trompeuses en rapport avec la participation au jeu. jeu-concours

Gain, notification et transmission du gain

Les prix suivants seront attribués : 1 des 2 paquets de dégustation.

La désignation des gagnants se fera après la date limite de participation dans le cadre d'un tirage au sort aléatoire parmi tous les participants. Si le jeu-concours est lié à une tâche, seuls les participants qui ont effectué la tâche correctement seront tirés au sort. Les gagnants du tirage au sort seront informés rapidement de leur gain par un message direct via Instagram

("message direct").

Le prix sera remis exclusivement au gagnant ou au représentant légal du gagnant mineur. L'échange, l'enlèvement par le gagnant et le paiement en espèces du gain ne sont pas possibles.

Les frais éventuels d'envoi des gains sont pris en charge par l'exploitant. Les frais supplémentaires liés à l'utilisation du gain sont à la charge du gagnant.

Le gagnant est lui-même responsable de l'imposition éventuelle de son gain.

Si le gagnant ne se manifeste pas dans un délai de trois semaines après avoir été sollicité à deux reprises, le gain peut être transféré à un autre participant.

Fin du jeu-concours

L'organisateur se réserve expressément le droit de mettre fin au jeu-concours sans préavis ni communication de motifs. Cela s'applique en particulier à toute raison qui perturberait ou empêcherait le déroulement du jeu-concours comme prévu.

Protection des données:

L'organisateur attire l'attention sur le fait que toutes les données personnelles du participant ne seront ni transmises à des tiers ni mises à leur disposition sans leur accord.

Le participant peut révoquer son consentement à tout moment. La révocation doit être adressée par écrit aux coordonnées de l'organisateur indiquées dans les mentions légales. Après la révocation du consentement, les données personnelles du participant collectées et enregistrées seront immédiatement effacées.

La déclaration de protection des données de YOUCOOK peut être consultée ici :

<https://www.youcook-food.com/fr/data-protection/>

Instagram /Facebook

Le concours n'est en aucun cas sponsorisé, soutenu ou organisé par Instagram ou Facebook. YOUCOOK est le seul interlocuteur et responsable.

Droit applicable

Les questions ou les réclamations relatives au jeu-concours doivent être adressées à l'exploitant. Les possibilités de contact se trouvent dans la zone des mentions légales.

Le jeu-concours de l'exploitant est exclusivement soumis au droit de la République française. Tout recours juridique est exclu.

Clause salvatrice

Si une disposition des présentes conditions de participation est ou devient totalement ou partiellement invalide, la validité des autres dispositions des présentes conditions de participation n'en est pas affectée. La disposition invalide sera remplacée par la disposition légale qui se rapproche le plus du sens et de l'objectif exprimés dans la disposition invalide. Il en va de même en cas de lacune dans les présentes conditions générales.

Si les présentes conditions de participation présentent une lacune.

L'équipe de YOUCOOK vous souhaite bonne chance.